



Israël – Palestine :

Pour un cessez le feu immédiat et permanent

Les organisations syndicales signataires appellent leurs militants et structures à participer, sur la base des revendications développées ensemble depuis le 26 octobre dernier, à la marche pour un cessez feu immédiat et permanent le

2 décembre à 14h30 à Lyon au départ de la manufacture des tabacs

Les organisations syndicales proposeront une initiative intersyndicale la plus large possible dans les prochains jours à cette fin.

Le 30 novembre 2023